

## CONSIDERATIONS SUR LA RACE BOVINE CREOLE DE MAURICE OU MAURITIUS WHITE

Laurent AVON, 21 place Baléchou, 13200 Arles, France ; laurent.avon@orange.fr

L'Ile Maurice est une île de l'Océan Indien d'origine volcanique d'une surface 1 865 km carrés, soit environ le tiers d'un département français, appartenant, avec les îles de la Réunion (anciennement Ile Bourbon) à 260 km à l'ouest et Rodrigues à l'est, à l'archipel dit « des Mascareignes » du nom du navigateur portugais –Pedro Mascarenhas- qui, semble-t-il, y passa en 1513. Déserte et rapidement explorée par les Portugais, l'île Maurice vit les Hollandais en prendre possession en 1598 et l'appeler « Mauritius » du nom du stathouder de Hollande – Maurice de Nassau. [6]

Après avoir pillé l'île de son bois d'ébène et y avoir essayé la culture des caféiers et de la canne à sucre- les Hollandais l'abandonnent en 1710. En 1715, Maurice, devenue l'Isle de France, passe sous le contrôle de la Compagnie française des Indes orientales qui avait été fondée par Colbert en 1664. L'Isle de France avait une importance stratégique en tant qu'étape sur la route des Indes. Elle connaît un rapide développement avec le gouverneur des Mascareignes, le malouin Mahé de la Bourdonnais, qui s'y installe en 1735.[12] [13] En 1764 Louis XV rachète les Mascareignes à la Compagnie. En 1810 les Mascareignes sont attaquées par la flotte anglaise qui tenait les mers et les océans après le blocus continental de l'Europe durant les guerres napoléoniennes. L'Isle de France redevient Maurice. En 1814, le traité de Paris place Maurice, Rodrigues, les Chagos et les Seychelles sous la souveraineté britannique. Maurice est alors gouvernée par les Anglais mais la population d'origine française et ses esclaves africains et malgaches affectés à l'exploitation des cultures de canne à sucre reste en place. En 1835, l'esclavage est aboli dans les colonies britanniques. Des Indiens libres seront alors bientôt embauchés sous contrat pour remplacer la main d'œuvre servile qui déserte peu à peu les plantations. Maurice devient indépendante en 1968. C'est aujourd'hui une république multiethnique où la population venue d'Inde et de Ceylan est majoritaire. Les piliers de l'économie mauricienne sont la production sucrière, les télécommunications, le secteur financier et le tourisme. La langue officielle est l'anglais mais le français et le créole sont parlés par l'ensemble de la population.

Les premiers, dès le début du XVIème siècle, les Portugais, lâchent dans l'île des porcs, des cabris et des bœufs qu'ils ont ramenés de Madagascar [12] mais sans cependant y séjourner. Ce n'est qu'à partir de 1638 que les Hollandais tentent de s'établir véritablement. Ils importent des animaux domestiques et s'essaient à la culture de la canne à sucre. Cependant l'implantation de la petite colonie, décimée par les disettes et les cyclones est si aléatoire que tous les colons hollandais abandonnent définitivement l'île en 1709. Il n'y reste plus que quelques esclaves et peut-être quelques animaux marrons. En 1715 les Français de la Compagnie française des Indes orientales prennent officiellement possession de Maurice. Le gouverneur Mahé de la Bourdonnais donne l'impulsion définitive à l'implantation française qui marquera définitivement l'île, lui laissant sa langue et ses noms de lieu. Il est habituellement admis (Bennie [2], Mason [14], Rouse [15], Felius [8], Lam [9]) que la race bovine laitière connue sous le nom de race bovine créole de Maurice aurait été établie par les Français. J.S.S.Bennie [2] cite une minute de la compagnie des Indes datant de 1745 où *il est spécialement recommandé à messieurs la Chaise, du Desert et Champelais de prendre soin le mieux possible des veaux et des brebis qui vont leur être envoyés à l'Orient pour être embarqués pour l'Isle de France en dépit des difficultés que rencontrent habituellement les capitaines au cours du transport de ces animaux.*



Taureaux de race Créole de Maurice à Curepipe, photo L.Avon, 2009.

Les Anglais qui gouvernent l'île à partir de 1815 n'ont jamais été très nombreux et se sont contentés d'administrer l'île sans la coloniser, en composant avec les franco-mauriciens qui occupent le territoire avec leur personnel. Des zébus malgaches ou indiens sont cependant importés pour servir de « moteurs animés » dans les plantations. Ils ne se mélangent pas avec les taurins dits « race créole » qui restent cantonnés dans les villages et sont utilisés pour la production laitière. Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle la race, semble-t-il déjà bien fixée et établie est prise en main par la population indienne. Les vaches créoles sont confinées dans de petites étables en bois à l'orée des villages et sont nourries de têtes de canne à sucre et de sous produits divers. Elles ne sortent jamais car il n'y a pas de pâturages. La canne à sucre et quelques cultures vivrières occupent tout le territoire agricole. Ceci est encore vrai aujourd'hui. Si en 2010 Maurice importe 95% des produits laitiers qu'elle consomme il reste encore, à la lisière des villages une production laitière traditionnelle qui fournit des produits bien rémunérés, très appréciés d'une certaine clientèle.

La race Créole de Maurice est une race laitière de type taurin, sans cornes, en général uniformément blanc-crème ou blanche avec les oreilles noires (patron british white) ou très rarement d'une autre couleur. Les vaches, de type laitier, à ossature fine et à allure raffinée pèsent de 400 à 500 kg. Elles mesurent 1,30 au garrot. Les taureaux sont relativement grands et peuvent dépasser les 800 kg. Les têtes sont fines, étroites, à profil droit. L'expression est douce. Le tempérament est calme. Les aplombs sont bons en général pour des animaux qui subissent habituellement une claustration totale. Les bassins sont réguliers. J.J.S.Bennie [2] fait mention d'essais limités réalisés en 1951 et 1952 à Palmar tendant à prouver l'excellente résistance à la chaleur de cette race. Un coefficient de résistance à la chaleur (dit de Rhoad) appliqué à plusieurs génotypes, après l'expérimentation, place la race créole, pour ce critère, en dessous des zébus locaux mais au même niveau que les zébus Ongole

nouvellement importés de l'Inde, au dessus des Afrikanders et très au dessus des Frisonnes élevées localement. Concernant la production laitière J.S.S Bennie, en 1955, puis A.A. Boodou et al en 1990 [3] [4], font apparaître qu'elle pourrait être doublée dans les élevages des villages avec une bonne complémentation des rations et que dans ces même conditions d'élevage les créoles font jeu égal avec les Frisonnes. En 2003 R. Lam [9] fait état d'une production laitière de 2 206 kg de lait (écart type de 650 kg) en 255 jours pour une quinzaine de vaches contrôlées à Curepipe. Il serait possible de voir exprimées des lactations supérieures à 4 000 kg de lait avec un taux de matière grasse de 4,0% si l'effectif était plus important. Il faut par ailleurs 1,5 insémination pour une fécondation. Quant à la production de viande, elle semble correcte. La viande est bonne, les animaux s'engraissent facilement et les rendements sont satisfaisants du fait de la finesse du squelette.

Si la tradition veut que cette race soit d'origine française, elle ne correspond pourtant à aucune race connue. Son origine reste une énigme. On peut donc se poser les questions de savoir si elle vient bien de France directement ou après avoir transité par Bourbon, et de quelle région, ou encore, si elle vient d'ailleurs ou d'une race aujourd'hui disparue ou si elle a été créée sur place par consanguinité à partir de peu d'animaux de diverses provenances.

Il y a deux groupes de races taurines laitières historiquement, en partie ou entièrement, sans cornes : un groupe scandinave qui semble-t-il a pu essaimer en Irlande et en Grande Bretagne avec les vikings comme le prétendent les Britanniques (races Irish moyled et *Irish dun* en Irlande, races British white, Red Poll, *Suffolk dun*, *Sheeted Somerset* en Grande Bretagne) et un groupe ibérique dont le seul représentant européen est aujourd'hui la race espagnole « minorquine » mais avec des extensions en Amérique du Sud (races Romosinuano et Blanco-orejinegro en Colombie, race Mocho nacional au Brésil). Certains disent que la race Minorquine ou Mahonesa aurait pu, elle aussi, avoir été introduite en Méditerranée par les vikings dont on sait qu'ils transportaient des bovins sur leur drakkars. Il est possible que ces même vikings aient pu installer leur bétail sur les côtes de la Manche en Normandie et que des races comme la race créole de Maurice et la race Canadienne dont on est sûr, pour cette dernière, qu'elle est d'origine française en soient des représentants. P. Le Liboux [11], dans un article très intéressant sur l'origine de la race normande fait état d'importations de bétail hollandais au début du XVIIIème siècle en Normandie et dans le Maine. Ce bétail originaire de Hollande (il faut prendre le terme Hollande, au sens large, en y incluant les côtes de la Belgique actuelle) se serait croisé avec des populations locales de petite taille pour former deux variétés : l'Augeronne et la Cotentine qui auraient donné naissance à la race Normande actuelle avec ses cornes en croissant. Vers la même époque ce bétail hollandais aurait été introduit en Angleterre et aurait été à l'origine de la création de la race Durham.

Ainsi cette race Créole de Maurice, comme la race Canadienne des colons français du Québec pourrait être une représentante des populations bovines présentes sur le littoral de la Manche avant l'arrivée de ce bétail hollandais et la création de la race normande que nous connaissons. Ce n'est bien sûr qu'une hypothèse. On peut aussi concevoir que cette race de Maurice vienne d'ailleurs, de Hollande, par exemple, ou encore des îles britanniques. Les avancées de la génétique moléculaire pourraient permettre de vérifier certaines de ces idées, théories ou hypothèses

Jusqu'à la fin des années soixante la race créole de Maurice est la race majoritaire et seule race laitière de l'île même si quelques importations de bétail frison sont attestées. J.S.S. Bennie fait état de 18 000 vaches en 1951. En 1964 le département de l'agriculture cite le chiffre de 14 993 vaches laitières créoles pures pour 5 060 croisées. Cependant à partir de 1970 on assiste à un double phénomène de diminution drastique du cheptel bovin en même temps qu'à une diminution relative

encore plus rapide de l'effectif de la race créole. Marleen Felius [8] faisait mention de 3 000 femelles créoles en 1995, ce qui devait représenter environ 2 000 vaches.

La race bovine créole de Maurice a fait l'objet d'une attention spéciale de la part des autorités depuis longtemps déjà, mais cette attention n'a pas toujours été ni linéaire ni soutenue. Au début des années cinquante, compte-tenu de la bonne adaptation de la race aux conditions locales et de son importance numérique, un programme de sélection laitière fut tenté par le département de l'Agriculture avec l'établissement du centre d'élevage de Palmar créé en 1951 qui comptait quarante cinq vaches de race pure en 1955. Puis, au début des années soixante, un centre d'insémination artificielle fut créé par le ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles. La majorité des vaches de Maurice furent alors inséminées. En 1964 le programme de sélection laitière de la race fut malheureusement abandonné et de la semence de taureaux Frisons fut importée du Kenya pour être utilisée en croisement d'absorption sur la race créole. Depuis lors, l'importation de doses de semences de taureaux Frisons ou Holstein et de races à viande est subventionnée par le ministère de l'Agriculture. En 1964 la station expérimentale du ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles de Curepipe comptait un troupeau de soixante-quinze vaches servi par six taureaux. En 1966 malheureusement ce troupeau fut entièrement croisé par insémination artificielle avec des taureaux Frisons. John E. Rouse [15] qui évoque la chose parle avec juste raison d'une "tragédie". Pourtant un troupeau pépinière fut recréé par la suite pour disparaître à nouveau en 1999. Quelques animaux de la pépinière purent, pourtant, être sauvés et maintenus à la station expérimentale de l'AREU (Agricultural and Extension Unit), service de recherche agronomique dépendant du Ministère de l'Agriculture. En 2010 on comptait vingt vaches de race pure et quatre taureaux à Curepipe.

En 1999, un programme d'évaluation des ressources génétiques fut démarré sur un projet SADC/UNDP/FAO piloté par l'Afrique du Sud et financé par la FAO. Il permit une caractérisation zootechnique de la race par l'AREU grâce au troupeau de Curepipe. En 2001 dans le cadre de ce projet d'évaluation et de recensement des ressources génétiques un inventaire des animaux restants dans l'île fut réalisé.

Année	Nombre de mâles		Nombre de vaches		Nombre total	
	Créole	Autre	Créole	Autre	Créole	Autre
1964	6762	8820	25570	33148	32332	41968
2001	14	597	259	3184	273	3781

Régis Lam, AREU, 2003

Depuis 2001 la situation s'est encore dégradée au point que la race créole ne compterait plus, en 2010, d'après les chercheurs de l'AREU [10], qu'une quarantaine de vaches de race pure dont la moitié à Curepipe. La question de la survie à long terme de la race se pose donc très sérieusement.

Parmi les éléments positifs, et il faut mettre ceci au crédit du gouvernement mauricien, et du personnel de l'AREU, la race créole existe encore en tant que race pure. Il y a certes peu d'animaux mais il y en a, des mâles et des femelles, et de bonne qualité. C'est ce qui est le plus important pour l'instant. Cependant on peut légitimement se poser la question de la possibilité de maintenir la race durablement si on compte seulement sur le dispositif actuel qui repose sur le seul troupeau conservatoire de Curepipe et un stock de semence au CIA de Réduit qui, malheureusement, ne dispose pas des meilleurs matériels et installations, de deux taureaux issus de ce même troupeau, sans protocole d'utilisation ni de conservation. Les chercheurs de l'AREU ont renoncé, faute de moyens, à entretenir des relations avec des éleveurs privés et à suivre des animaux autres que ceux détenus à Curepipe. Cela signifie que la race est à la merci d'un cyclone, d'un incident sanitaire, d'une consanguinité prévisible, d'une décision budgétaire, sans, pour l'instant, avoir la sécurité de

l'existence de plusieurs troupeaux de secours ni la perspective d'intéresser de nouveaux éleveurs puisque les contacts sont de moins en moins fréquents avec l'extérieur. Il semble également que les différentes parties prenantes scientifiques, techniques, politiques et professionnelles ne se rencontrent pas et que, de ce fait il n'y ait plus aucun projet ni coordination concernant cette race et son développement.

Si l'on voulait sécuriser l'existence de la race de Maurice, d'une telle importance historique, culturelle, zootechnique, génétique il faudrait pouvoir, au moins dans un premier temps, reconstituer un effectif d'au minimum 200 vaches réparties sur plusieurs sites avec, en toile de fonds un volet "cryoconservation" de semence pour une utilisation en routine sur le long terme, ainsi que, peut-être, si cela était possible techniquement (il n'y a pas d'équipe de transplantation embryonnaire sur l'île) et bien évidemment financièrement, d'embryons. Il a été démontré [1] [6] qu'il était possible techniquement de maintenir une race avec peu d'animaux en utilisant l'insémination artificielle à



Vache créole de Maurice à Curepipe, photo L.Avon, 2009.

condition d'avoir un stock de semence important d'un nombre de taureaux suffisant pour une longue période et d'assurer un suivi permanent de la population..

Il pourrait être envisagé de maintenir quelques animaux sur des sites touristiques (par exemple le jardin botanique de Pamplemousse) , de solliciter certains éleveurs innovants qui feraient de la rareté de cette race, de son intérêt patrimonial et de sa spécificité mauricienne, un atout touristique et commercial, enfin de petits éleveurs traditionnels pourraient peut-être trouver une certaine émulations dans des concours ou présentations d'animaux. Il y aurait bien certainement différentes pistes à explorer pour redonner le premier élan à un renouveau de la race sachant que la dynamique vient en marchant.

Le thème de la conservation de la biodiversité, avec raison, est un thème décliné sous beaucoup de formes depuis un certain temps. Il s'applique également aux races domestiques animales. Depuis quelques dizaines d'années un nombre important de races bovines de l'espèce *bos taurus* ont disparu et continuent à disparaître dans le monde malgré les mises en garde de la FAO et les moyens qu'un certain nombre de pays ont mis en œuvre pour enrayer le phénomène à tel point que l'espèce elle-même pourrait être menacée à terme. Maurice a la chance de posséder une race en tous points remarquable qui, outre ses racines profondes dans l'histoire possède de remarquables capacités d'adaptations à un contexte difficile et peut-être même à des évolutions futures du climat que l'on ne connaît pas encore. Par son existence même elle est une richesse qu'il faut protéger. Sa conservation puis son développement sont encore techniquement possible.

#### REFERENCES

- [1] AVON, L. COLLEAU J.J. 2006. Conservation in situ de 11 races bovines françaises à très faibles effectifs : bilan génétique et perspectives, Renc.Rech.Ruminants, 2006, 13.
- [2] BENNIE J.S.S., 1956. The Mauritius Créole breed of milk cattle. Empire Journal of Experimental Agriculture, Vol 24- N° 95, July 1956, 12 p.
- [3] BOODOO A.A., RAMYEE R., HULMAN B., ROWE J.B., DOLBERG F., 1990. Evaluation of the basal forage diet of village cows, Livestock Research for Rural Development vol 2, number 1, February 1990 ; <http://www.lrrd.org/1rrd2/1/cont21.htm>
- [4]BOODOO A.A., RAMYEE R., HULMAN B., DOLBERG F., ROWE J.B., 1990. Effect of supplements concentrated and cottonseed cake and milk production in Mauritius village, Livestock Research for rural development, vol 2, number 1, February 1990 ; <http://www.lrrd.org/1rrd2/1/cont21.htm>
- [5] COLLEAU J.J., AVON L., 2008. Sustainable long-term conservation of rare cattle breeds using rotational AI sires, Genet. Sel. Evol. 40 (2008) 415-432.
- [6] GUIDES GALLIMARD, 2008. Maurice – Réunion – Seychelles, Bibliothèque du Voyageur, Guides Gallimard, 420 p.
- [7] COLONY OF MAURITIUS, Department of Agriculture, 1966. Livestock Statistics, 1950, 1956 and 1964, printed and published by J Eliel Félix, I.S.O, Government Printed, Port Louis, Mauritius, July 1966, 13 p.
- [8] FELIUS Marleen, 1995. Mauritius Creole, in "Cattle Breeds : An Encyclopedia, Missetuitgeverij bv, 700 BA Doetinchem, NL, p 594.
- [9] LAM Régis., 2003. Characterisation of the Creole Cattle in Mauritius, Agricultural Research and Extension Unit, PowerPoint, 19 p.
- [10] LAM R., 2010. Communication personnelle.
- [11] LE LIBOUX P., 1974. Les origines de la race bovine normande, quelques faits peu connus, Elevage Insémination, revue bimestrielle, juillet 1974, numéro 142, 3-14.
- [12] LESTRAC (de) Jean-Claude, 2007. Mauriciens, enfants de mille races, I, Au temps de l'île de France, Editions Le Printemps, Ile Maurice, 270 p.

[13] LESTRAC (de) Jean-Claude, 2007. Mauriciens, enfants de mille combats, II, La période anglaise, Editions Le Printemps, Ile Maurice, 313 p.

[14] MASON I.L., 1969. A Dictionary of Livestock Breeds Types and Varieties, Commonwealth Agricultural, Bureau, Farnham Royal, Bucks, England, 268 p;

[15] ROUSE John E., 1970. Mauritius, in "World Cattle, Volume II, first edition, University of Oklahoma Press, Publishing Division of the University, 535-543.